

Réponse à la Question d'actualité

Posée par **Jean-Luc PERAT** lors de la séance plénière du Conseil Général du Nord du **lundi 15 octobre 2012** par **D.MANIER**.

M. MANIER.- Monsieur le Président, je vais essayer d'éclairer Monsieur PERAT, tout au moins sur ses deux premières questions. La troisième concernant le numérique, je pense que ce sera un ou une de mes collègues qui y répondra, si ce n'est vous-même.

Il est clair que les deux sujets évoqués par Monsieur PERAT, c'est-à-dire le contournement de Sains-du-Nord et la RN2, sont des sujets qui sont dans tous les esprits et je pense que tous



les Elus du Nord sont favorables à la collaboration avec l'Etat et l'Union européenne pour que nous puissions déboucher sur du concret par rapport à des sujets d'infrastructures qui sont récurrents depuis des années et des années. J'ai l'impression que, depuis que je suis né, il n'y a pas si longtemps que cela, j'entends parler de la RN2 et de ce que nous allons faire vis-à-vis de cette route...

Tout d'abord, un premier point d'actualité sur le contournement de Sains-du-Nord. Jean-Luc nous l'a dit, c'est un sujet sur lequel nous avons travaillé puisqu'il était inscrit dans le cadre de travaux d'études de faisabilité, dans le cadre du plan routier départemental 2005-2010.

Alors que nous devons aborder l'étape suivante, à savoir celle d'engager les études d'impact, la municipalité de Sains-du-Nord a changé de bord, et changeant de bord, cette municipalité a eu une optique différente par rapport aux études de faisabilité qui avaient été faites.

En vertu de cela, mon prédécesseur avait pour autant inscrit en étude ce projet de contournement à travers le plan routier départemental 2011-2015. Et en effet, il devait y avoir un comité de pilotage mis en place en avril 2012. Il m'a semblé que, pour des raisons électorales, ce comité de pilotage a été reporté sine die.

Je m'engage donc à ce que, dans les semaines qui viennent, nous puissions mettre en place ce comité de pilotage afin de réunir tous les protagonistes, y compris ceux de la mairie de Sains-du-Nord pour voir la stratégie que nous devons poursuivre, soit l'étape suivante, celle des études plus en amont, des études d'impact, soit arrêter le projet si la nouvelle municipalité n'en a pas la volonté. Voilà pour le contournement de Sains-du-Nord.

Sur la RN2, je crois qu'il faut souligner que c'est un dossier qui est toujours prioritaire pour l'Etat. Pour preuve, il souhaite conserver ses prérogatives sur cette RN 2.

Il faut faire référence à un rapport qui a été élaboré par les services de l'Etat en janvier 2011 qui conforte les avis et les positions des acteurs du territoire.

Je rappelle quels étaient les avis des services de l'Etat sur ces infrastructures. Ils nous disent qu'entre Maubeuge et le sud d'Avesnes-sur-Helpe, il y a le souhait du maintien de la planification nationale en aménageant la RN2 deux fois deux voies en deux phases. La première sous maîtrise d'ouvrage de l'Etat, sachant que la déclaration d'utilité publique a déjà été acquise, et il nous rappelle que le tronçon entre Beaufort et Etroeungt se ferait dans une seconde phase, en attendant des aménagements qualitatifs sur place, sachant que, visiblement, le contournement d'Avesnes-sur-Helpe est jugé comme prioritaire.

Deuxièmement, autour de Maubeuge, rappel de la volonté de réaliser une déviation nord raccordée à la RN2 en reliant les deux parties est et ouest de la RD 649, sous maîtrise d'ouvrage local et de préférence départemental avec un financement de l'Etat.

On peut rappeler que l'Etat a déjà débloqué 800 000 euros afin d'initier des études pour le contournement d'Avesnes-sur-Helpe et celui de Maubeuge.

Le Département, quant à lui, a porté son investissement pour le contournement de Maubeuge à 630 000 euros lors de l'actualisation 2012 du dernier plan routier départemental.

Il faut tout de même rappeler qu'au niveau budgétaire, parce que c'est là que le problème est récurrent depuis un certain nombre d'années, ces deux opérations sont estimées aujourd'hui pour le contournement est-ouest de Maubeuge à 100 millions d'euros ; pour le contournement d'Avesnes-sur-Helpe à 40 millions d'euros, et pour la liaison Avesnes-sur-Helpe – nord Beaufort à 40 millions d'euros.

Aujourd'hui, ce que nous propose l'Etat, c'est d'attendre la phase finale du schéma de cohérence territoriale et notamment son volet routier pour arrêter la répartition de la maîtrise d'ouvrage et les modalités de co-financement.

Je veux me faire l'écho d'une réunion qui a été organisée au mois de juillet à l'initiative du Président du Conseil Général où nous avons eu, autour de la table, les représentants de la Région wallonne et notamment le maire de Charleroi qui nous faisait part d'une participation en Belgique de la BEI pour financer des plans d'infrastructures.

A l'instar de ce que, en France, et notamment dans le Département, nous avons souhaité en termes de collègues où nous avons été éligibles pour 200 millions au niveau de la BEI, aujourd'hui, nous sollicitons la BEI pour qu'elle puisse financer, au-delà de la part Etat, la part qui pourrait venir de l'Europe pour le financement de ces infrastructures.

Nous sommes donc en discussion avec eux pour voir s'ils peuvent abonder sur ces différentes infrastructures.

Didier MANIER, 1er Vice-Président –Transports et Infrastructures